

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

COMPTE ADMINISTRATIF 2007
PROVISOIRE

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains, ainsi que l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre distinct de celui de la Ville.

A ce titre, les textes applicables aux régies dotées de la seule autonomie financière prévoient qu'indépendamment des comptes, un Compte Administratif provisoire des résultats de l'exploitation de l'année en cours doit être présenté par le Maire au Conseil Municipal.

L'exécution du Budget 2007 arrêté au 30 juin 2007 se traduit par :

. un excédent d'exploitation de	386 415,19 €,
. un déficit d'investissement de	449 172,45 €.

Je vous demande donc d'approuver le Compte Administratif provisoire (1er semestre 2007) des résultats d'exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

Victoria
René-Paul VICTORIA

OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

COMPTE ADMINISTRATIF 2007
PROVISOIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-18 du Député-Maire ;

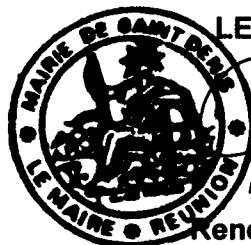
Vu le rapport de Monsieur Pascal HO-CHUI, 12ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions (1 abstention en Finances et Administration Générale) ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve le Compte Administratif provisoire (1er semestre 2007) des résultats d'exploitation de la Régie Marchés et Droits de Place tel qu'il figure en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 9 OCT. 2007



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA